

LA NOTION DE L'ESPACE SOUS UNE OPTIQUE LINGUISTIQUE

ZERARI Siham
Université de Biskra

Résumé :

Dans le cadre du présent article, il ne sera question que de la façon en quoi consiste la notion de l'espace en parlant du linguistique et en le désignant par espace linguistique et espace linguistique urbain par T. Bulot. Un examen du concept nous a paru nécessaire car nous avons relevé que dans toutes les études où on parle de langue, l'espace est évoqué dans la mesure où tout territoire est décrit en espaces linguistiques qui délimitent des espaces géographiques relatifs à un ou plusieurs faits linguistiques.

Mots clés : l'espace- la langue- l'espace urbain – l'espace linguistique

المُلخَص :

في سياق هذا المقال نتطرق إلى مفهوم الفضاء من المنظور اللساني من خلال النظريات اللسانية و نظرية الفضاء اللغوي الحضري لي الباحث تيري بولو و معاينة هذا المفهوم أصبح ضروري لان جل دراسات اللسان الحديثة تطرح إشكالية اللغة و علاقتها بي الفضاء الجغرافي الكلمات الرئيسية اللغة-الفضاء – الفضاء الحضري- الفضاء اللغوي

Introduction

La notion de l'espace bénéficie actuellement d'une place prépondérante dans différentes problématiques de champs pluridisciplinaires telle que l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, l'ethnologie, la littérature, la linguistique, l'art, etc, dans la mesure où l'espace n'est plus une donnée mais le produit des rapports entre les individus ainsi que les sociétés.

Dans le contexte linguistique où le débat s'articule autour de l'origine des langues et du langage on s'intéresse actuellement à la description des faits langagiers relevés sur le terrain où le lien avec l'espace géographique en ressort immédiatement. De ce fait, notre intérêt à ce concept clé de la géographie a immergé où nous essayerons dans cette étude de démontrer en quoi consiste la notion de l'espace en parlant du linguistique ? Et, qu'elle est le rapport entre les deux notions ?

1. Définition de la notion de l'espace

C'est un concept qui a vu le jour en géographie, cette dernière le définit comme *« objet social défini par sa dimension spatiale. Un espace se caractérise au minimum par trois attributs : la métrique, l'échelle, la substance. Une réalité spatiale est souvent hybride, à la fois matérielle, immatérielle et idéelle »*², l'espace géographique désigne donc une portion ou même un ensemble des étendues, il renvoie à une composante multidimensionnelle. En outre, d'autres études, toujours en géographie, relient l'espace aux vécus en explorant les profondeurs de la perception, de l'appropriation ainsi que la représentation de cet espace.

En science humaine, l'espace est relié à la dichotomie absolu/ relatif, où Platon et Newton se limitent à la géographie classique et à l'absolu en définissant l'espace comme une entité qui suppose une répartition déterminée, une localisation. Tandis que Descartes et Leibniz se réfèrent au relatif, un espace n'est reconnu qu'à partir des objets qui s'y trouvent dont le rapport s'engage dans la construction de cet espace et en s'intéressant en particulier à l'espace des sociétés. C'est-à-dire, ce sont les réalités qui organisent l'espace à travers les rapports que portent l'individu en tant qu'acteur social relié à cet espace. Ainsi, ce dernier n'est conçu qu'à partir des pratiques qu'elles soient langagières ou identitaires de cet acteur social, ce qui jalonne des rapports embryonnaires entre les trois notions langue, espace et société.

L'espace n'est donc affirmé qu'à partir du rôle que joue tout un chacun dans la vie sociale et dont le rapport entre les deux n'est qu'un processus culturel et identitaire, vu que tout espace est doté d'une dimension

historique, culturelle, idéologique, identitaire.... Alors qu'en psychologie, il s'agit d'une notion mise en exergue grâce aux travaux de J. Piaget et de son école où l'on étudie la représentation de l'espace chez l'enfant. En mathématique n'est qu'une construction de l'esprit.

2. L'espace dans le contexte linguistique

Cette notion emblématique se fut prise par les linguistes afin de nuancer et de réévaluer toute idée de limites et de frontières, car l'existence de variétés linguistiques manifeste un effet d'aire, d'espace, de territoire et de frontière. Il s'agit d'un concept géographique mis au service des études linguistique et qui relève du fait que les langues représentent des notations spatiales qui ont brassé ingénieusement tout actelangagier où la langue n'est que *le réseau territorialisé des locuteurs*. C'est-à-dire que tout espace est représentatif d'un cadre de pratique linguistiques de locuteurs occupant une dimension symbolique qui sera reliée à la fonction de la langue qui n'est point seulement communicative, elle est aussi identitaire, religieuse L'espace devient donc englobant du fait que la dynamique des langues n'est possible que dans un espace limité ou non, fermé ou ouvert, et ce qui renvoie à la problématique du territoire et de frontière soulevée par les linguistes en parlant de la dimension spatiale des langues, de la géographie des langues, des variations linguistiques.... Dès lors, T. Bulot, le fondateur de la sociolinguistique urbaine, dans son approche de l'espace urbain, l'espace n'est pour lui qu'une facette de la ville où cette dernière prend en charge deux éléments principaux qui rentrent dans sa formulation : le lieu et l'espace. Un jumelage qui s'oppose où se coopère pour pouvoir décrire et évaluer les rapports qu'ont les sujets sociaux à leur forme d'énoncés. Ceci nous renvoie pertinemment à la représentation géographique d'un fait de langue d'ordre linguistique, phonologique, phonétique, lexical, morphologique ou autre.

De ce fait, et toujours selon T. Bulot, l'espace renvoie à la première articulation attribuée à sa théorie de la ville comme espace urbain doublement articulé ; selon cette approche la notion de l'espace est défini comme étant une sphère *d'unité de rang supérieur* (T. Bulot)² qui regroupe tout individu dans sa société en tant qu'un être complexe, c'est là où il vit et exprime ses comportements, ses attitudes, sa langue et ses représentations langagières. En ce qui concerne, la deuxième articulation, il s'agit d'une *unité de rang inférieur* (T. Bulot)³ où l'espace correspond à un lieu. Une double articulation qui s'oppose par le type de rang mais qui se complète.

Chaque individu s'identifie donc par rapport à son espace grâce à sa manière de parler (la mise en mots, aux formes linguistiques employées...) du fait que tout espace se caractérise par des particularités déterminantes qui le définissent, en déterminant peut être le début ou la fin d'un autre espace qui contient pertinemment un centre et des périphéries ; tout espace est bien donc localisé et hiérarchisé.

L'espace sera donc « *une entité relativement efficace où se (dé) jouent les tensions sociales intra-urbain* »⁴, comme il est aussi un *espace social* pour J-L. Calvet⁵ du moment où le rapport entre pratique linguistique et classe social sont prise en compte dans l'explication des faits linguistiques. On parle aussi d'*espace d'énonciation* pour BAGGIONI⁶ lorsqu'il relève les faits des communications verbales entre les locuteurs, comme on parle d'*espace de déplacement* et d'*espace sémiotique* (MILLET)⁷ (les écrits urbain), et enfin d'*espace discursif* (BULOT).

La géographie sociale a permis aussi de distinguer deux types d'espace ; *l'espace vécu* et *l'espace perçu*, la mise en corrélation ces deux types nous mène à dire que l'espace n'est appréhendé qu'à partir de la perception de celui qui y vit. Cette démarche développée par Armand Frémont⁸ reprise aujourd'hui sous la dénomination de « représentations » a été critiquée par T. Bulot, il trouve qu'elle est insuffisante pour pouvoir apporter des explications pertinentes et explicites au concept de l'espace à cause de son ambiguïté. Nous retenons un argument qui a fait couler des réflexions sur la problématique de « la géographie du vécu » et qui adhère au point de vue de T. Bulot :

« *L'enquête d' « espace vécu », puisqu'elle existe, tend à relever les images mentales de l'environnement. Cependant, l'utilisation de questionnaires qui se voudraient neutres, élaborés sans problématique sociale préalablement posée, peut-elle conduire à autre chose qu'à la problématique propre aux enquêtes ? Yves Lacoste a rapporté l'utilisation réactionnaire des études de « mental maps » faites dans les ghettos noirs américains par des chercheurs pourtant bien intentionnés...* »⁹

C'est pourquoi il a été nécessaire de faire recours à une autre approche plus efficace qui est *l'urbanisation*. Par conséquent les résultats de cette approche d'urbanisation ont démontré que l'espace urbanisé est un produit socio-discursif et il est le résultat des mouvements spatiaux-linguistiques, du moment où la répartition spatiale des faits distinctifs d'une langue donnée sera établie *en espaces linguistiques - trait par trait*,

mot par mot – (T. Bulot)¹⁰. De ce fait, nous pouvons dire que la corrélation de ce concept purement géographique avec une scientificité linguistique relève de la détermination de l'espace selon une représentation linguistico-identitaire de l'individu et la manière dont cet espace est perçue linguistiquement et géographiquement.

3. Le rapport entre la langue et l'espace

Le rapport entre les deux notions relève du comportement langagier du locuteur du moment où l'espace devient le socle de son identité et quoi qu'elle soit : identité linguistique, identité sociale, identité culturelle... et qui lui assure sa différence et sa distinction par rapport à l'Autre via un accent, un parler, un emploi....

A partir de cette perception, l'espace devient donc un élément identitaire de la distinction linguistique, et qui permet l'identification dans la mesure où le locuteur instaure à partir de ses pratiques langagières et son appropriation de l'espace des frontières réelles ou symboliques l'identifiant et le distinguant de l'Autre sur la base de distinction et de diversification linguistique de types (accents, faits prosodiques, langues...). A travers cette optique l'espace devient dans ce cas un territoire à marquage identitaire-linguistique que social pour le locuteur ou le groupe social auquel il appartient.

La connexion entre le linguistique et l'espace géographique relève d'un certain nombre de paramètres mis en avant en relation avec l'état des langues pratiquées ; la position du locuteur où le répertoire langagier constitue un capital de ressource mis en fonction selon les situations d'interaction, ce qui permet au locuteur de tracer discursivement les limites de son territoire linguistique et identitaire (J. Billiez et al.,)¹¹. Nous constatons ainsi que les liens qu'entretiennent la langue et l'espace entrent de plein droit dans la problématique de l'espace urbain soulevée par T. Bulot dont les objets d'études sont la covariance entre les structures spatiales et la hiérarchisation sociolinguistique, ainsi que l'appropriation de l'espace urbain et des parlers dans un contexte social déterminé, ainsi que l'impact social des parlers sur l'espace urbain en mettant en évidence l'identité et les pratiques langagières dans la mesure où tout espace est un espace social.

La mise en mots des espaces et plus particulièrement la mise en mots de l'espace urbain, comme a été nommé par les sociolinguistes urbains parmi eux Thierry Bulot, est une problématique qui a été étudiée non seulement par la sociolinguistique urbaine mais aussi par de nombreuses disciplines, que ce soit pour étudier les géographies, les dénominations

de la ville, la toponymie, l'urbanisme, l'anthropologie, la sociologie, les pratiques langagières de la ville ou dans la ville, etc.

Même si les sociolinguistes ont longtemps considéré l'espace comme une forme secondaire de toutes études linguistique, et où son contexte se limite aux aires d'origines des langues et des locuteurs. Aujourd'hui la perception de l'espace en rapport avec la langue a pris d'autres dimensions plus larges étant donné que les deux notions représentent le noyau de l'activité langagière. Selon Jean-Paul Hubert dans sa problématique des discontinuités, *« toute langue se déploie dans l'espace qui est un cadre, préalable à toute considération sur les langues ; les frontières linguistiques étant des formes de discontinuités majeures. »*¹² En ce sens, la langue s'inscrit dans l'espace en lui donnant une marque très significative où elle se construit et vit en gérant les rapports sociaux qu'elle met en exergue une fois les limites qui la contiennent se pose en terme d'intercommunication et d'intercompréhension.

A cet égard, les sociolinguistes se sont penchés sur une autre question de la langue où celle-ci ne se limite pas aux échanges interpersonnels mais elle relève d'une dimension spatiale de l'individu avec son environnement social où l'espace relève de l'urbanisation linguistique que T. Bulot a préféré appeler l'urbanité langagière, du fait que l'urbanisation linguistique cerne le problème de l'utilisation d'un certain lexique dans l'espace urbain, tandis que l'urbanité langagière selon T. Bulot cerne la problématique de l'usage des langues, des mots dans un espace urbain dont le but est de comprendre cette mise en mots dans cet espace et non pas dans l'autre, ainsi que le sens qui lui est attribué par ce locuteur, *« conceptualiser la spatialité socio-langagière dans la mesure où la ville n'est pas uniquement un fait démographique ou géographique mais il est d'évidence un fait qui relève du culturel, du social... »*¹³. Autrement dit une langue est le réseau territorialisé des locuteurs dont le rapport langue-espace est représentatif de contact, d'extension et de changement à partir des mobilités.

L'espace tel qu'il est perçu en sociolinguistique urbaine se fractionne donc en trois types : espace citadin, espace urbain et espace urbanisé. Ces trois types se joignent dans le même objectif, qui est l'organisation spatiale, mais ils se convergent au niveau de la composante sociale et linguistique où chacun se caractérise par une pratique spatiale et une représentation langagière distincte qui permettent l'identification et la différenciation sociolinguistique. Ceci nous renvoie aux différentes approches linguistiques de l'espace : la toponymie, l'odonymie et la

choronymie qui véhiculent des informations permettant de décrire et d'identifier chaque espace de pratique composant l'espace ville.

En revanche, en s'unifiant ils permettent de distinguer et de déterminer les différentes méthodologies spatiales « les lieux disants », « les lieux dits » et « les lieux de ville » selon T. Bulot¹⁴, comme ils ont des fonctions préliminaires pour l'identification de l'espace ainsi que les pratiques linguistiques. Pour T. Bulot, ceci facilite la compréhension du processus de l'organisation spatiale ainsi que la compréhension de l'attitude et du comportement langagier du locuteur dans cet espace qu'il s'est approprié en mettant des frontières conçues par sa position ethnique, sociale, religieuse, culturelle ou linguistique et quelles soient réelle ou imaginaire selon sa perception de l'espace.

Ces limites instaurées vont orienter son champ d'investigation discursive, et à travers lequel il a forgé son identité, son discours, sa différenciation avec l'autre sur le plan social, culturel, ethnique et langue. Toute une somme de concepts qui appartiennent au domaine de la recherche sociolinguistique ce qui nous positionne dans le carrefour de l'interdisciplinarité. Or, la problématique posée par Rispal est : en utilisant les mêmes mots, est-ce qu'on parle de la même chose ? A travers son étude elle a essayé de répondre à la question suivante : « *les mots nous rassemblent-ils ou nous séparent-ils ?* »¹⁵ Sachant que le mot est le reflet du locuteur, il traduit ses intentions et ses pensées, grâce à ces mots il extériorise la charge langagière qui est en lui.

Dans cette étude les frontières ne sont que virtuelles et symboliques, c'est un simple repère établi afin de s'identifier, elles permettent de distinguer des pratiques langagières identitaires bien qu'elle soit géographiques, étatiques et linguistique. Cette variation relevée chez les locuteurs de l'échantillon de son enquête qui s'est déroulée dans une zone nommée « des trois frontières », qui se trouve en France entourée de la Belgique et de Luxembourg (l'Allemagne). L'auteur dans sa recherche s'est intéressé aux représentations langagières des locuteurs bilingues de cette zone et des frontières qui l'entoure, *s'agit-il de frontières géographiques « étatiques » ou linguistiques*).

A priori, l'enquête menée a été de type linguistique, l'identification fut comparative sur le plan phonologique au niveau des paires minimales ; l'usage d'un tel phonème à la place d'un autre ou l'usage d'un phonème caractérisant tel espace linguistique, ainsi que l'accentuation qui est aussi une source d'identification. Ainsi les frontières géographiques ont un impact dans la création d'une nouvelle langue frontalière, ce qui explique que les frontières géographiques et linguistiques disparaissent dans la

mouvance langagière qui va être défini par l'auteur comme « *une identité commune, une solidarité de langage dans ses variations.* »¹⁶

Nous pouvons dire donc que toute langue ou mises en mots impose des frontières virtuelles et symboliques qui représente un simple repère établi afin de s'identifier, comme elles permettent aussi de distinguer des pratiques langagières et identitaires où chaque espace linguistique se spécifie par une langue ou un parler.

Alors que Viaut¹⁷ propose tout une autre approche en parlant de frontière linguistique, il parle d'une macro-notion qui englobe des sous-notions, la notion d'exofrontière linguistique et la notion d'endofrontière linguistique où la première renvoie aux différents dialectes constitutifs de la langue et les variétés employées en délimitant l'espace de l'usage ce qui nous renvoie aux dialectes algérien et leurs variations que chaque région se caractérise par sa propre variation. Tandis que la seconde notion résulte de variations topolectales, c'est-à-dire il s'agit de variations qui se caractérisent par des limites linguistiques internes où le territoire linguistique correspond à l'espace de communication d'une communauté linguistique et identifié par une frontière linguistique.

Ainsi, la langue s'inscrit dans l'espace par elle-même et grâce à la volonté du locuteur du moment où elle représente une marque social, identitaire et culturelle très significative pour le locuteur en tant qu'individu ou les locuteurs formant le groupe ou la communauté. Cette dimension spatiale des langues qui se manifeste, selon les études citées, à partir de leurs dynamiques et de leur mouvance qui font que toute langue peut être soumise à un jeu complexe de gouvernance et de soumission à sa situation sociopolitique.

En ce sens, évoquer l'espace linguistique relève des travaux de Roland Breton¹⁸ et son approche de causalité, ainsi que de ceux de L.-J. Calvet et de J. Pailhé, où ils mettent en exergue le rapport entre l'espace géographique et la langue. Dans ce contexte ; R. Breton parle de tissus géographiques et de la répartition des langues, il en élabore trois principes déterminées par, en premier lieu, les faits de nature, puis en second lieu, la reconnaissance d'une langue qui est reliée à la position géographique, et en dernier lieu, toute langue est déterminée par sa fonction de prestige et de pouvoir selon les propres termes de l'auteur. Ce qui explique que les langues vivent d'un flux d'usages et de contact selon une fonctionnalité déterminée par une réalité non finie de l'espace.

Par ailleurs, J.-L. Calvet détermine les langues par leur position spatiale ; où il fait référence aux notions de centre et de périphérie ; c'est-à-dire il

présente la langue en cercle concentrique. De cette conception de la langue par rapport à l'espace, il affirme que :

« L'importance croissante de la langue « hypercentrale » peut avoir pour corollaire un intérêt exagérément porté à certaines langues centrales et périphériques (minoritaires, régionales,...) au détriment des langues « supercentrales » et des langues centrales importantes »¹⁹.

Ces propos nous renvoie à parler de variétés linguistiques et du rapport de dynamique entre les langues où il adhère l'approche de R. Breton en parlant du pouvoir des langues.

J.Pailhé²⁰ dans son approche de la géographie des langues, le rapport espace /langue relève du réseau des locuteurs c'est-à-dire l'espace linguistique est relié aux pratiques langagières et non pas au territoire des locuteurs où la langue accompagne le locuteur dans ses déplacements et parfois il l'abandonne au profit d'une autre et pas complètement, le cas de l'espace des langues indo-européennes, qui s'étend de l'Europe occidentale (voire de l'Amérique du Nord) jusque sur le subcontinent indien (comprenant entre autres l'anglais, le russe, le persan, l'hindi). Cette projection relève de la fonctionnalité communicationnelle où l'espace demeure la surface de la dynamique des langues.

CONCLUSION

A travers ces différentes approches nous pouvons dire que tout espace se caractérise donc par une richesse et une précision linguistique propre à chaque groupe communautaire qui lui assure une hiérarchisation sociale et une identification via son propre parler (mots, variété codique, structure syntaxique...). Dans tous les cas, l'espace et la linguistique sont deux notions intrinsèquement reliées dans la mesure où toute langue est forcément liée à un espace assurant l'expression de la pensée du locuteur dans la mesure où l'espace est basé sur le critère de la distinction ; langagière, d'attitude, de comportement, de langue, de forme linguistique et d'identité. Afin qu'une communauté puisse exister, a besoin d'un espace pour ses échanges et pour s'affirmer via une langue dont l'aspect linguistique de ces langues dans différents espaces géographiques peut se juxtaposer ou se superposer à d'autres espaces.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE

¹Gottmann. J, (1993), *Le Cloisonnement du monde : théorie et faits*, postface de La discontinuité critique de Jean-Paul Hubert, Paris, 1993, p. 202

²Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Belin, 2003, p.325

³Bulot. T, (2004b), « La double articulation de la spatialité urbaine : « espaces urbanisés » et « lieux des villes » en sociolinguistique », in Bulot. T, *Lieux de ville et identité. Perspectives en sociolinguistique urbaine*, vol. I, Paris. L'Harmattan, p : 110-125.

⁴Ibid, P : 120.

⁵Calvet. J-L, (2002), *Le marché aux langues, les effets linguistiques de la mondialisation*, Paris, Plon.

⁶Bulot. T et Veschambre. V (2006), « Introduction. La rencontre entre sociolinguistes (urbains) et géographes (sociaux) : hasard ou nécessité épistémique ? », in Bulot. T et Veschambre. V, *Mots, traces et marques. Dimensions spatiale et linguistiques de la mémoire urbaine*, Paris, L'Harmattan, p : 7-14

⁷Ibid, p : 11

⁸Frémont. A (1976), *La région, espace vécu*, Paris, PUF.

⁹Nyangatom (1976), « Discussion critique de l' « espace vécu » : espace vécu et idéologie », in *L'Espace vécu, Actes du colloque de Rouen (13-14 octobre 1976)*, Paris, Editions du CNRS, p. 245- 257

¹⁰Bulot. T (2007), « Espace urbain et mise en mots de la diversité linguistique », in Bierbach. C et Bulot. T (dir), *Les Codes de la ville. Cultures, langues et formes d'expression urbaines*, Paris, L'Harmattan, p : 187-194.

¹¹Billiez. J(1992), « Le parler véhiculaire interethnique de groupes d'adolescents en milieu urbain », in Gouaini. E&Thiam. N. (dir.), *Des langues et des villes*, Paris, Didier-Erudition, p : 117-126

¹²Hubert. J-P (1993), *La Discontinuité critique. Essai sur les principes à priori de la géographie humaine*, Paris, Publication de la Sorbonne.

¹³Bulot. T (2003), « Matrice discursive et confinement des langues : pour un modèle de l'urbanité », *Cahier de sociolinguistique*, n°9, p : 133-147

¹⁴Ibid, p : 141-142

¹⁵Rispa. M (2009), « Il ya frontière et frontière » dans Marie J. Berchoud, *Les mots de l'espace : entre expression et appropriation*, Paris, L'Harmattan, pp 95-117.

¹⁶ibid, p112

¹⁷Viaut. A (2004), « La frontière linguistique de la ligne à l'espace : élément pour une schématisation », *Glottopol revue de sociolinguistique en ligne*, n°4, p : 6-22. http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/télécharger/numéro_4/gpl-402viaut.pdf

¹⁸Breton. A(1994), « L'approche géographique des langues d'Europe », in Truchot. C (dir.), *Le Plurilinguisme européen, théories et pratiques en politique linguistique*, Paris, Champion, p : 41-68.

¹⁹Calvet. J-L (2010), cité par Viaut. A, « Approche sociolinguistique de la dimension spatiale des langues et de ses déclinaison », in Viaut. A et Pailhé. J. (dir.), *Langue et espace*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p : 23-49.

²⁰Pailhé. J (2007), « Géographie des langues : problématique et application » in Viaut. A, (dir.), *Variable territoriale et promotion des langues minoritaires*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p : 68-85.